



LA PLAGNE
MONTALBERT



RANDO
CHALLENGE
4 COURSES - 1 TROPHÉE
2^{ÈME} ÉTAPE



★ **LA COURSE DES** ★
DAHUS



©conception: Office de Tourisme de La Plagne Montalbert

13 MARS
DÉPART À 10H

ACCESSIBLE À TOUS | **INFOS ET INSCRIPTIONS :**
FORMAT LOISIRS / FORMAT COMPET | **WWW.MONTALBERT.COM - TÉL. 04 79 09 77 33**



Bulletin d'inscription Course des Dahus - 13 mars 2021

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : H F

Catégories :

- Cadets et juniors (né entre 2001 et 2006)
- Seniors (né entre 2000 et 1982)
- Vétérans (né en 1981 et avant)

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Pays :

Téléphone :

Renseignements :

OFFICE DE TOURISME
LA PLAGNE MONTALBERT
Maison de Montalbert
73210 AIME LA PLAGNE
Tel : 04 79 09 77 33
info.montalbert@la-plagne.com

Localité :

Email :

Format d'inscription :

- Loisir (pas de classement)
- Compétiteur avec licence FFME
- Compétiteur sans licence FFME: certificat médical obligatoire
- Je participe au « Rando Challenge » (uniquement pour le format compétition)

Montant de l'inscription (course + goodies):

Inscription en ligne ou à l'Office de Tourisme jusqu'au vendredi 12 mars 2021 :

- Format compétition : 10€
- Format loisirs : 5€

Inscription seule le samedi 13 mars 2021 sur place à l'Office de Tourisme jusqu'à 9h15 :

- Format compétition : 15€
- Format loisirs : 10€

Attention, nous conseillons vivement d'anticiper vos inscriptions. Nombre de place limité à 100.

Mode de règlement :

- Règlement sur place (Espèces, Chèque ou CB)
- Règlement par chèque par courrier / Chèque à l'ordre de l'OTGP / Adresse: Office de Tourisme de La Plagne Montalbert, Course des Dahus, Maison de Montalbert, 73210 AIME LA PLAGNE

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course exposé ci-après (ainsi que le règlement du "Rando Challenge" le cas échéant), accepte les conditions et m'engage à fournir les justificatifs demandés. Je décharge l'organisateur de tous les problèmes susceptibles de survenir durant le déroulement de la course.

Date :

Signature :

Règlement : Course des Dahus // 13 mars 2021

1 / L'épreuve:

Départ de la course samedi 13 mars 2021 à partir de 10h00 pour tous les participants. Remise des dossards le jour de la course de 8h30 à 9h45 au plus tard à l'Office de Tourisme. Possibilité de se changer et de laisser ses affaires sur place.

2 formats de course sont proposés. Le départ et l'arrivée se font sur le front de neige au pied des pistes. (L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier la course en cas de force majeure et en fonction des conditions météo).

- **Catégorie compétiteurs :**

Dans l'application des mesures sanitaires, départ en contre la montre individuel toutes les 30 secondes à partir de 10h00 sur un parcours comportant 3 montées et descentes (250 m de dénivelé + pour chaque boucle).

Chronométrage et classement. L'ordre des départs se fera de façon aléatoire

- **Catégorie Loisirs :**

Pour les randonneurs, format loisirs, le parcours ne comportera qu'une montée et descente soit 250 m de dénivelé +. Aucun classement ni chronométrage ne seront établis.

Départ en contre la montre individuel toutes les 30 secondes à partir de 10h00.

Les départs se feront par chronologie selon les catégories : en premier les compétiteurs puis se succéderont les départs des loisirs.

Pas de classement ni chronométrage pour la catégorie loisirs.

Les coureurs devront passer tous les points de contrôle définis par l'organisateur.

Les montées s'effectueront obligatoirement avec les peaux et fixations en position montée.

Les descentes s'effectueront sans les peaux et avec les fixations et les chaussures en position descente et les peaux devront obligatoirement être rangées à l'intérieur de la combinaison ou à l'intérieur du sac à dos.

Des portes de slalom seront installées sur la descente, le passage de ces portes est obligatoire : 30 secondes de pénalités seront appliquées pour chaque passage de porte non respecté.

Les coureurs devront enlever leurs peaux seulement sur l'espace indiqué par les organisateurs.

2 / La sécurité:

La pratique du ski de randonnée peut présenter des risques pour les candidats s'ils ne respectent pas les règles de sécurité suivantes :

- **Matériel obligatoire:** (selon les compétitions officielles de ski de Montagne)

*Des skis de 50 mm minimum de largeur au patin avec carres métalliques sur toute la longueur, équipés de fixations de sécurité adaptées à la pratique du ski de Montagne.

*Des bâtons de ski

*Des chaussures de ski de montagne couvrant la malléole, adaptées aux fixations de sécurité et ayant une position de blocage en descente.

*Une paire de peaux de phoque autocollantes ou non.

*Un casque

*Des vêtements adaptés à la pratique du ski de montagne.

- **Pour la catégorie compétiteurs:** Obligation de présenter un certificat médical autorisant la pratique du ski de randonnée si vous ne détenez pas de licence FFME/CAF (à présenter également).

- Pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire.

3 / Assurance:

Responsabilité civile :

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Individuelle accident :

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation en France. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent, et notamment auprès de l'assurance Diot Montagne partenaire de la 6000D :

Impact Multisports est une assurance spécifique pour les activités sportives.

Les garanties s'appliquent à toutes les activités .Ce contrat vous est proposé, soit à la journée, soit à l'année suivant la formule choisie, les garanties répondent aux obligations légales et sont acquises dans le monde entier. Pour 3,95 / 9,20€ par jour et par personne selon la zone géographique , 75€ à l'année par personne ou 175€ à l'année pour la famille, vous bénéficierez des principales garanties suivantes :

Les frais de recherche, de secours, y compris hélicoptère ;

Les frais de rapatriement ;

La responsabilité civile liée à la pratique sportive (en complément ou en remplacement de contrats personnels existants) ;

Une garantie individuelle accident.

Vous pouvez consulter les garanties complètes et profiter des offres sur : www.impact-multisports.com

4 / Inscriptions:

Les inscriptions se font en ligne via le site : www.la-plagne.com/rando-challenge , par courrier ou directement sur place jusqu'au vendredi 12 mars à 17h. Une majoration de 5€ sera appliquée pour toute inscription de dernière minute sur place qui sera possible jusqu'à 9h15. ATTENTION l'inscription le jour même reste exceptionnelle et ne pourra être garantie. Nombre de place limitées à 100.

Frais d'inscriptions:

Le règlement des frais d'inscription se fait par CB dans le cadre d'une inscription en ligne, par chèque à l'ordre «Office de Tourisme de la Grande Plagne», par CB ou en espèces dans le cadre d'une inscription par courrier ou directement dans nos bureaux.

Vous pouvez également envoyer votre règlement à l'adresse postale suivante :

Office de Tourisme La Plagne Montalbert

Maison de Montalbert

73 210 AIME LA PLAGNE

info.montalbert@la-plagne.com / www.montalbert.com

Tél : 04 79 09 77 33.

5 / Le classement:

Catégorie compétiteurs :

Catégories hommes et femmes

- **Cadets et juniors:** Moins de 20 ans Né entre 2006 et 2001
- **Seniors:** De 21 à 39 ans Né entre 2000 à 1982
- **Vétérans:** Plus de 40 ans Né en 1981 et avant

Seront récompensés les 3 meilleurs temps de chaque catégorie, ainsi que les 3 meilleurs temps au scratch.

Catégorie loisirs :

Pas de classement.

Les participants ayant choisi la formule compétition peuvent concourir au « La Plagne Rando Challenge », en s'inscrivant dans 3 courses de ski-alpinisme du Domaine Skiable La Plagne. A l'issue des 4 courses les 3 meilleurs compétiteurs hommes et les 3 meilleures compétitrices dames au scratch, se verront récompenser lors de la finale le 3 avril 2021 à la Plagne

6/ La remise des prix :

Dans le cadre des mesures sanitaires, la remise des prix ne pourra se faire normalement. Il n'y aura aucune remise de prix sur podium puisque le rassemblement de personnes étant interdit. Les lots seront disponibles à partir de 14h le jour même de la compétition à l'Office de Tourisme. Les coureurs pourront également retirer leurs lots les jours suivant la compétition jusqu'au 20 mars 2021.

7 / Droits à l'image:

De part leur participation à l'épreuve, les participants acceptent que leur image soit utilisée à des fins de promotion ou de communication de la course ou de la station et ce sans contrepartie que ce soit de la part de l'organisation.

8/ Protocole COVID-19 :

Le port du masque est obligatoire en permanence, sauf :

- Dans l'aire de départ, 1 minute avant le départ et pour la durée de la course tout au long du parcours et au sein de l'aire de jeu.
 - Lors de l'échauffement, qui doit dans ce cas être réalisé individuellement et à l'écart de tout regroupement de personnes.
- Après la ligne d'arrivée, le masque doit être remis sur le visage avant la sortie de la zone de contrôle (Prévoir un second masque en cas de perte ou de dégradation du premier masque).

Bonne compétition !

Pour tout autre renseignement sur la course , merci de nous contacter :
info.montalbert@la-plagne.com / 04 79 09 77 33 ou sandra.montalbert@la-plagne.com